

## SAINT-CYR

# Un défibrillateur cardiaque automatique aux Lecques

**A**fin d'améliorer la sécurité des plaisanciers et du public qui fréquentent l'esplanade et les restaurants de la façade maritime de la commune, la Société du nouveau port des Lecques (SNPL) s'est dotée d'un défibrillateur cardiaque automatique grand public DAE. Désormais, les témoins directs d'un accident cardiaque pourront intervenir avec rapidité, et assurer un massage automatique à une éventuelle victime en améliorant ses chances de survie. En France, globalement, chaque année, de 40 000 à 60 000 personnes décèdent par arrêt cardiaque. Le taux de survie, de 2% à 4%, est nettement plus élevé dans les pays anglo-saxons qui sont plus largement équipés de défibrillateurs cardiaques automatiques.

## Facilité d'utilisation

En France, un décret du 5 mai 2007 encourage à l'installation de ce type d'appareil dont le fonctionnement est simple. Un guide vocal et visuel, pratique et efficace, permet après la pose des électrodes et l'analyse de l'activité cardiaque de délivrer un choc électrique dont la



Les promoteurs de son implantation présentent le défibrillateur.

(Photo M. L.)

puissance s'adapte automatiquement aux caractéristiques physiques de chaque personne.

Le défibrillateur signalé par le logo vert officiel est installé devant la porte de la capitainerie dans une armoire murale époxy blanc (avec

alarme d'ouverture de porte), ce qui assure une bonne visibilité. À noter que le personnel du port a été formé aux gestes de premiers secours.

La présentation s'est déroulée en présence de Éliane Perdigon, se-

crétaire principal, Jean-Louis Michel, administrateur, Sébastien Delalandre, maître de port, Alexis Campos, agent de port et le docteur Jean-Louis Galy, administrateur du port.

M. L.